

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 24 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS PAB2014-SSAN PAB2013-OSAN_SR	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Fabienne GERARD	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Geneviève BOUDART François CRISPEELS Sophie EVRARD Fabienne GERARD Remy LION Uyen Dan NGUYEN Alison RICHARD Sarah VANMETEREN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	2	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

SSS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Pour les deux AA de cette unité:

Sur base du référentiel de compétences BIRSG:

Construire son identité professionnelle (C6)

Participer activement à la construction et à l'actualisation de ses acquis professionnels

Mobiliser les savoirs et les concepts généraux relatifs à la première année de formation en matière d'anthropologie et politique de santé.

Être sensibilisé à la multiculturalité et comprendre son impact sur la pratique professionnelle.

Se développer professionnellement (C10)

Exercer une pratique réflexive :

Se questionner (amorcer le processus d'auto-questionnement sur son rapport à la multiculturalité)

Exercer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

Poser des questions qui démontrent un goût d'apprendre et de comprendre

S'approprier des connaissances permettant une rencontre professionnelle dans un contexte de multiculturalité.

Sur base du Référentiel interréseaux de compétences BSF (2022):

C1. S'IMPLIQUER DANS SA FORMATION ET DANS LA CONSTRUCTION DE SON IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Participer activement au développement de ses apprentissages.

Mobiliser de manière intégrée les savoirs théoriques, scientifiques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession

Analyser de façon critique sa pratique professionnelle et ajuster ses objectifs d'apprentissage.

Développer une démarche de formation continue et construire son identité professionnelle de sage-femme.

C2. PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS DÉONTOLOGIQUES, ÉTHIQUES, LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES DE LA PROFESSION

Respecter la législation, la réglementation et la déontologie propres à la profession de sage-femme.
Adopter une posture professionnelle fondée sur l'intégrité, l'honnêteté et le respect du secret professionnel.
Identifier les enjeux éthiques liés aux situations rencontrées.
Fonder ses décisions et ses actions sur une réflexion éthique respectueuse des personnes et de leurs choix.

C7. ASSURER UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ENVERS LES BÉNÉFICIAIRES ET L'ENTOURAGE PROFESSIONNEL

Établir une relation professionnelle adaptée avec les femmes, les couples, les familles et les différents partenaires de soins.
Utiliser des techniques de communication favorisant l'écoute, la participation et la prise de décision éclairée.
Transmettre oralement et par écrit des informations structurées, précises et pertinentes.
Assurer la continuité et la sécurité des soins par une communication interprofessionnelle efficace.
Développer une relation d'aide empreinte de respect, d'empathie et de non jugement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.
Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Introduction à la bioéthique:

Capacité d'identifier concepts, disciplines, méthodes, ressources, problèmes, acteurs principalement impliqués dans l'éthique des soins de santé.

Module d'accompagnement à la mobilité:

Les soins interculturels supposent:

- Une sensibilisation au processus migratoire,
- Une prise de conscience du contexte d'accueil de l'immigrant,
- Une compréhension satisfaisante des particularités des immigrants,
- Une certaine connaissance des comportements à adopter et à éviter,
- Une bonne capacité de créer des relations significatives avec des personnes différentes,
- Une volonté d'aider et notamment d'aider à s'adapter à notre système de santé.

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, à travers une mobilité incluant, de :

- Promouvoir le développement de sa compétence culturelle à travers le cursus académique durant le cours préparatoire à la mobilité associée
- S'immerger dans la culture et le contexte d'apprentissage du pays d'accueil, favorisant une ouverture face à la diversité culturelle
- Se préparer aux différentes réalités entourant la pratique des soins en contexte de diversité culturelle : législations de santé, législation professionnelle, codes de déontologie, politique de santé, politique de formation et de relations internationales, etc
- Prendre conscience des défis que présente la pratique infirmière et sage-femme en contexte de multiculturalité dans le poursuite de son cursus et de son parcours professionnel
- S'engager dans une pratique réflexive afin de poser un regard critique sur ses expériences.

CONTENU

Introduction à la bioéthique:

Connaissance générale, panoramique et concrète du champ actuel de l'éthique dans les soins de santé.

Module d'accompagnement à la mobilité:

Parmi les différentes thématiques abordées dans ce module figurent notamment

- Défi de la multiculturalité
- Théorie de soins appuyant les pratiques professionnelles dans le contexte de multiculturalité
- Analyse des attentes, motivations aux échanges internationaux
- Notions théoriques : culture, multiculturalité, interculturalité. Préjugés, stigmatisation, discrimination. Choc culturel
- Connaissances du pays accueillant : particularités générales et professionnelles
- Connaissances de son pays à transmettre

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Bibliographie consultable dans les supports de cours

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB2022-BIOET — Introduction à la bioéthique	Tous ces supports sont déposés sur la plate-forme d'apprentissage en ligne.
ASAB2027-MAMOB — Module d'accompagnement à la mobilité	Notes de cours disponibles sur Moodle PPT et documents de référence disponibles sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB2022-BIOET — Introduction à la bioéthique	12 h	Français	Français
ASAB2027-MAMOB — Module d'accompagnement à la mobilité	12 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB2022-BIOET — Introduction à la bioéthique	Enseignement magistral; illustrations, exemples et documents à l'appui. Attention, la prise de note individuelle est requise pour suivre le déroulement théorique du cours.

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB2027-MAMOB — Module d'accompagnement à la mobilité	• Cours dispensés en petites classes utilisant des méthodes pédagogiques diverses. • Les méthodes d'enseignement sont variées et comprennent notamment un travail de coopération par petits groupes d'étudiants, des recherches de vidéos, podcast et contacts distantiels afin d'illustrer les notions théoriques et améliorer leur contenu. • Les heures de cours comprennent de l'enseignement en présentiel ainsi que 2h en distanciel asynchrone (travail de groupe en autonomie) • La participation effective et active de l'étudiant ainsi que la prise de notes sont essentielles pour l'acquisition des objectifs visés. • Des échanges en distanciel avec les enseignants et partenaire accueillant sont possibles ainsi que l'utilisations de diverses technologies IA et autres à des fins de traductions et échanges peuvent être utilisées.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

L'association de l'initiation à l'éthique et de la préparation à une mobilité internationale vise à former des étudiants infirmiers et sages-femmes capables d'adopter une posture professionnelle réflexive et respectueuse de la diversité.

Les concepts éthiques (respect de la personne, justice, autonomie, bienfaisance) constituent des repères essentiels pour comprendre et gérer les situations rencontrées dans des contextes culturels et sanitaires différents.

La mobilité internationale offre ainsi un terrain concret d'application de la réflexion éthique, tout en développant l'ouverture, l'adaptabilité et les compétences interculturelles indispensables aux professionnels de santé.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Evaluation non intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

En première et seconde session:

La pondération de l'évaluation est composée de la somme arithmétique des deux parties:

• **Module d'accompagnement à la mobilité** : 50 % de la note finale.

• **Introduction à la bioéthique** : 50 % de la note finale.

Conformément au REED 26/27, article 47, **en cas d'absence à l'évaluation d'une ou plusieurs AA de l'unité, la note de zéro sera attribuée à l'AA concernée ainsi qu'à l'UE dont elle fait partie.**

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	Evaluation <u>non intégrée</u>: Initiation à la bioéthique: Examen écrit individuel sous forme de QCM. Module d'accompagnement à la mobilité: Travail réflexif individuel portant sur les contenus abordés lors du cours et une situation vécue par l'étudiant en stage.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2022-BIOET — Introduction à la bioéthique	QCM, 100% en janvier, idem en septembre Les illustrations, exemples et documents sont aussi matière de l'évaluation.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2027-MAMOB — Module d'accompagnement à la mobilité	● Travail réflexif portant sur les contenus abordés lors du cours et une situation vécue par l'étudiant en stage. Consignes et critères d'évaluation seront disponibles sur Moodle. ● Si 2^e session : 100% travail réflexif à définir avec les formateurs => l'étudiant doit prendre contact avec l'enseignant pour connaître les modalités du travail à réaliser (avant la date de fermeture du département). ● Les dates de remise du travail (1^è et 2^e session) sont à consulter sur l'horaire d'examen.
MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.	